À Rennes, le 06/11/2026

CONTRAT DE TRAVAIL

Entre les soussignés : SARL Atelier Mercier, 12 rue des Acacias, 35000 Rennes, représentée par Pierre Mercier, gérant, ci-après « l'employeur », et Léa Fontaine, demeurant 4 allée des Tilleuls, 35200 Rennes, ci-après « le salarié ».

Il a été convenu ce qui suit.

Article 1 - Nature du contrat : le présent contrat est conclu sous la forme suivante : CDI.

Article 2 - Fonctions : le salarié est engagé en qualité de : assistante administrative (employée).

Article 3 - Prise d'effet : le contrat prend effet à la date suivante : 04/01/2027.

Article 4 - Période d'essai : deux mois, sans renouvellement.

Article 5 - Lieu de travail : siège de l'entreprise, 12 rue des Acacias, 35000 Rennes.

Article 6 - Durée du travail : 35 heures par semaine, du lundi au vendredi.

Article 7 - Rémunération : 2 050 euros bruts par mois.

Article 8 - Congés payés : le salarié bénéficie des congés payés dans les conditions prévues par la loi et par la convention collective applicable.

Article 9 - Convention collective et protection sociale : convention collective applicable : convention collective nationale des bureaux d'études techniques (Syntec). Caisse de retraite complémentaire et organisme de prévoyance : retraite complémentaire : Agirc-Arrco ; prévoyance : organisme désigné par la convention collective.

Article 10 - Discrétion : le salarié s'engage à ne pas divulguer les informations confidentielles de l'entreprise dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions.

Le présent contrat est établi en français, en deux exemplaires originaux, dont un est remis au salarié.

Pierre Mercier, gérant (employeur) - Léa Fontaine (salari

Exemple gratuit créé avec mes-modeles.topexemples.fr/contrat-de-travail/